ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

revendications

Question écrite n° 61964

Texte de la question

M. Thierry Lazaro attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur l'intérêt présenté par les propositions formulées par la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (FNATH) lors de son 45e congrès national. Aussi, il la prie de bien vouloir lui faire part de son avis sur celle tendant à la transformation de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) en une nouvelle branche de sécurité sociale couvrant l'ensemble des situations de handicap et de perte d'autonomie et financée par un prélèvement social universel (type CSG) ou, à défaut, la reconnaissance d'un nouveau champ de protection sociale d'aide à l'autonomie avec un financement basé sur un socle élevé de solidarité nationale assis sur tous les revenus (du travail et du capital).

Données clés

Auteur : M. Thierry Lazaro
Circonscription : Nord (6e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 61964
Rubrique : Handicapés
Ministère interrogé : Santé et sports
Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 octobre 2009, page 10124
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)